

HONORAIRES VENTE TTC (habitations et commerces)

A charge du vendeur

Tran.	PRIX DU BIEN	Montant des honoraires
1	Moins de 60 000 €	Forfait 5000 €
2	de 60 000 à 120 000 €	de 8% à 10%
3	de 120 000 à 250 000 €	de 6% à 8%
4	de 250 000 à 400 000 €	de 5% à 6%
5	de 400 000 à 750 000 €	de 4% à 5%
6	Plus de 750 000 €	4%

HONORAIRES LOCATION HABITATION

☞ 12% TTC du loyer annuel
☞ + 152 € de frais d'établissement du contrat
(à partager par moitié entre le bailleur et le preneur)

HONORAIRES LOCATION COMMERCE

☞ 20 % TTC du loyer annuel TTC (2500 € minimum)
Hors frais de rédaction du bail et d'état des lieux (E/S)

GESTION LOCATIVE

☞ 7% TTC du loyer mensuel charges comprises

03/05/2023

En fonction du prix défini, le pourcentage des honoraires varie par tranches de 1 à 6. Le détail est à votre disposition à l'intérieur de l'agence.